

3.5. SARAN : LE SITE DE LA ZAC PORTES DU LOIRET, FOURS DES ZONES A, B, C ET E, IMAGE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION AUX 10^E-11^E S.

Coline Lejault

LE SITE

Les différentes fouilles effectuées depuis 2009 sur le site de la « ZAC Portes du Loiret » à Saran a permis la mise au jour d'un habitat rural du haut Moyen Âge daté entre la deuxième moitié du 6^e et le 11^e s. Il se compose de parcelles organisées de part et d'autre de deux voies. L'une est orientée NO-SE. L'autre est perpendiculaire à la précédente avec laquelle elle forme un carrefour. Elle pourrait être reliée à la voie Orléans-Chartres localisée à 300 m à l'ouest. Les parcelles renferment des bâtiments d'habitation, à vocation agro-pastorale ou à vocation artisanale. Ils sont souvent associés à des aires d'ensilage.

L'un des intérêts du site est la découverte de trois fours de potier dont un daté du 8^e s. et deux attribués aux 10^e-11^e s. Ces fours viennent enrichir l'important corpus de structures liées à la production de céramique à Saran durant le haut Moyen Âge. L'imposant centre de production de « la Médecinerie » n'est situé qu'à 400 m du site. À ce jour, 24 fours de potier datés du 6^e au 9^e s. sont attestés (Jeset 2015c). S'ajoutent 11 fours de potier de même chronologie étudiés sur le secteur de « la Guignace » localisé un peu plus au nord (Bouillon et Capron 2015). Un autre four de potier du 8^e s. a été fouillé à proximité sur le site de la « Voie Nouvelle ». Enfin, il faut mentionner l'existence d'un autre secteur de production potière, à 1 km au nord-ouest du site, sur la « ZAC des Vergers », où quatre fours de potier des 7^e -9^e s. ont été fouillés (Jeset 2001). Jusqu'à présent, seuls les ratés de cuisson du 10^e s. mis au jour au niveau du Bourg et sur le site de la « Guignace » permettait d'envisager la poursuite de la production de céramique à Saran après l'arrêt des ateliers de « la Médecinerie » vers la fin du 9^e s. Les deux fours de potier des 10^e-11^e s. de la « ZAC Portes du Loiret » permettent donc d'appréhender une phase de production peu documentée.

• ENSEMBLE 143.01

PRESENTATION DES DONNEES

Les fouilles des zones A, B, C et E ont livré un imposant corpus céramique de 227 999 tessons pour un poids de 1,5 tonne. Le nombre minimum d'individus (NMI) s'élève à 12 772 et le nombre typologique d'individus (NTI) à 10 606. Ces chiffres importants sont à corrélés à la production de poterie sur le site puisque la céramique provenant des trois fours de potier représente près de la moitié du corpus global. Sur l'ensemble des zones, la période des 10^e-11^e s. est de loin la plus représentée dans le corpus puisqu'elle regroupe près de 80 % de la céramique étudiée.

Les deux fours de potier de cette période (6 676 et 63 400) sont localisés à proximité de la voie principale du site et sont distants de 6 m l'un de l'autre. Le fonctionnement des fours semble débiter vers la fin du 9^e s. Cependant, la phase principale d'activité se cale entre la seconde moitié 10^e et la première moitié 11^e s. Trois grands critères permettent cette attribution chronologique :

- la morphologie des fours en particulier de la chambre de cuisson de forme circulaire ou oblongue et équipée d'une imposante languette centrale supportant la charge à cuire. Cette forme se situe entre le four dit à support de charge connu dans la moitié nord de la France entre le 7e et 11e s. et le four « proto-longitudinal » rencontré entre la fin du 10e et le 12e s. (Thuillier 2015b) ;

- le mobilier céramique : pots à lèvre en bandeau, cruches à bec tubulaire ou à poucier, vases à réserve, lampes... ;

- les datations radiocarbone réalisées sur des charbons issus des couches d'occupation des fours viennent conforter les autres données. Le résultat calibré à 95 % de probabilité fournit les fourchettes 900 – 920/925 et 945/970 – 1020 et le résultat calibré à 68 % de probabilité permet de les resserrer à 975/980 – 1015/1020. L'interception de l'âge radiocarbone avec la courbe de calibration donne la date de 990.

Ces deux fours de potier livrent d'imposantes quantités de mobilier : 89 641 NR, 3 024 NMI, 2 911 NTI pour le four 6 676 et 24 457 NR, 1 121 NMI, 1 116 NTI pour le four 63 400. Il s'agit principalement de ratés de cuisson caractérisés par des éléments surcuits, des fissures, des déformations ou des desquamations. Ces stigmates témoignent d'accidents liés à la préparation des argiles, au tournage, au séchage et/ou à la cuisson des céramiques (Jeset 2015c). Seuls les assemblages issus des comblements liés à l'utilisation du four et à la première phase de remblaiement sont ici présentés (Tabl. entités).

Les autres assemblages pris en compte proviennent de bâtiments associés à des silos ou des souterrains. L'entité 4 correspond au bâtiment qui fournit l'un des lots les plus importants de la période car il a servi de zone de rejets pour les ratés de cuisson provenant des fours de potier.

LES GROUPES TECHNIQUES

À partir de la seconde moitié du 10e s. deux pâtes identifient les productions de Saran. Les groupes techniques sar08ad et sar09e sont des pâtes sableuses à inclusions de quartz, de feldspaths et de nodules d'oxyde de fer. Elles apparaissent dans les assemblages de transition entre la fin du 9e s. et le début du 10e s. Elles vont alors rapidement remplacer les productions précédemment rencontrées en pâte orangée à brune, aux inclusions moins calibrées et de finition moins soignée.

Le groupe technique sar08ad est de couleur beige à légèrement ocre avec un cœur gris fréquemment visible en tranche. Cette oxydation incomplète peut être liée à l'épaisseur des parois. Les surfaces sont relativement lisses. Cette production saranaise présente des similitudes avec celle rencontrée dans les assemblages des 6e-7e s. sur le site. Plusieurs correspondances peuvent également être envisagées avec les productions en pâte « dite de Saran » identifiées dans des assemblages de la première moitié du 10e s. (Jeset 2013a : 104-105) ; avec la pâte du 10e s. du site de « la Guignace » (Jeset 2015a : 136) ou encore avec les productions en pâte de l'Orléanais des 10e-11e s. décrite comme sableuse, blanche à beige avec un cœur sombre (Jeset 1999 : 14 ; Bouillon 2010b : 145).

Ce groupe technique est parfois couvert d'une glaçure couvrante, externe, interne ou sur les deux faces, déjà observé à Orléans (or111f) Les tessons glaçurés sont très peu représentés indiquant que cette technique semble peu mise en œuvre par les potiers.

Le groupe technique sar09e est plus sableux et plus fin que le groupe sar08ad. Il comporte de rares paillettes de mica. Il est généralement de teinte orangée ou grise en surface avec une tranche orangée. La présence d'un cœur sombre est plus rare. L'une des particularités de cette pâte réside dans son toucher lisse tout étant légèrement abrasif. Une correspondance peut être envisagée avec les pâtes orangées de l'Orléanais (Jeset 1999 : 14 ; Bouillon 2010b : 145). De rares tessons glaçurés ont été identifiés.

Enfin, quelques assemblages, à l'exception des fours de potier, livrent de rares tessons en pâte « dite de l'Essonne » (ess01k). Elle se distingue facilement des pâtes de Saran car elle est rose, fine et dense. Elle se compose d'une multitude de très petits grains de quartz isométriques et calibrés non visibles à l'œil nu.

LE REPERTOIRE DES FORMES

Le vaisselier se compose majoritairement de formes fermées. Elles sont standardisées : profil globulaire, lèvre éversée et étirée, col court, diamètre à l'extrémum de panse équivalent ou supérieur à la hauteur du vase et fond légèrement bombé (planche 143a - 61 345.C3, planche 143b - 61 345.C1, planche 143c - 61 345.C2). Le diamètre à l'ouverture varie entre 12 et 18 cm.

Parmi les pots, on identifie encore quelques pots à lèvre en gouttière (pot 2g) ou dans le prolongement de la panse (pot 2d). Deux modèles prédominent : le pot 2a et le pot 2b.

Le pot 2a est doté d'une lèvre éversée et étirée, en rupture avec la panse. Elle est en forme de « S » à parement oblique. La gouttière sommitale peut être légèrement marquée (planche 143a - 61 345.C3, 4 459.C2) ou très accentuée (planche 143a - 4 414.C2, 80 023.C2). Elle est parfois inexistante (planche 143a - 63 334.C5). Cependant, peu de pots 2a sont bien attestés en raison d'un problème de différenciation entre pots et cruches. Seule la présence d'un bec verseur ou d'un système de préhension permet de caractériser la forme. De nombreux rebords ne sont pas suffisamment conservés pour identifier ou non ces éléments. Ainsi, près de la moitié des formes fermées ne peuvent pas être attribuées à la catégorie des pots ou des cruches (Tabl. NTI pot 2a ou cruche).

L'une des nouveautés est l'apparition du pot à lèvre en bandeau (pot 2b) vers le milieu du 10e s. De multiples variantes du rebord sont observées. Le bandeau peut être droit et légèrement mouluré (planche 143b - 61 345.C1, 63 173.C2) ou déversé (planche 143b - 63 405.C14, 4 600.C1). Il peut également être plus court avec une gouttière interne prononcée (planche 143b - 63 405.C11, 4 414.C3, 63 340.C2). Les différents types de bandeau sont associés au sein des assemblages étudiés. Le critère de taille de bandeau parfois considéré comme un marqueur chronologique n'apparaît pas ici suffisamment pertinent. Une ou plusieurs cannelures marquent fréquemment l'épaule.

Les récipients destinés à contenir des liquides correspondent à environ 10 % du corpus des formes fermées. La quasi-totalité de ces formes sont dotées d'une lèvre quadrangulaire et plate avec une gouttière sommitale ou en forme de « S » à parement oblique et à gouttière marquée.

Deux types de pots sont représentés par un unicum. Le pot 4c s'apparente à un pichet avec son faible diamètre d'ouverture (10 cm), l'absence de bec verseur et la présence d'une anse (planche 143c - 62 972.C1). Le col court et la panse très développée rappelle la morphologie des pots précédemment décrits.

Le pot 2i se définit par son bec pincé sans système de préhension à l'opposé (planche 143c - 4 462.C3). Les cannelures marquées sur l'ensemble de la panse doivent permettre une meilleure prise en main du pot. Le bec pincé caractérise le pot 2i et la cruche 6 ce qui empêche l'attribution précise des rebords à bec pincé incomplets où l'on ne peut exclure la présence d'une anse (Tabl. NTI pot 2i ou cruche 6).

Plusieurs modèles de cruches sont recensés :

- la cruche 6 dont un seul exemplaire est clairement attesté. Elle possède un large bec pincé et une anse diamétralement opposée (planche 143d - 61 345.C2). Cette forme complète montre une morphologie identique à celles des pots. L'anse courte, plate, large, à double gorge, à repli s'accroche sur le parement de la lèvre et l'épaule ce qui est systématiquement observé sur tous les modèles de cruches. Une digitation marque la jonction entre la lèvre et l'anse ce qui est fréquent ;

- la cruche 3c se caractérise par son bec ponté et son système de préhension unique (planche 143d - 62 972.C2). Ce type se rencontre dans les assemblages depuis la fin du 8e s. Elle coexiste avec un nouveau type de cruche ;

- les cruches 1 dotées d'un bec tubulaire tangent à la lèvre apparaissent à partir de la seconde moitié du 10e s. Deux variantes se distinguent par leur système de préhension : soit la cruche possède une anse unique diamétralement opposée au bec (cruche 1e, planche 143e - 61 345.C4), soit elle a deux anses diamétralement opposées et perpendiculaires au bec (cruche 1a planche 143e - 63 404.C7).

On recense également une cruche à poucier (Tabl. NTI cruche 5). Le poucier correspond à un tenon positionné sur le sommet de l'anse et assurant la liaison avec le bord externe de la lèvre. Ce type de dispositif n'est pas fréquent. Il a été identifié sur une cruche glaçurée du site des « Rousses » à Ingré (Jeset 2002c : 79) et quelques cruches très décorées découvertes à Orléans sur les sites de la Charpenterie et du Prieuré de la Madeleine (Jeset 1999 : 89, 122 ; Jeset 2010 : 102-103). Ces contextes sont datés entre la seconde moitié 10e et le début du 12e s.

Enfin, un goulot de petit diamètre à bec pincé semble caractériser une bouteille.

Les formes ouvertes représentent moins de 5 % du NTI recensé. Les couvercles sont à associer aux formes fermées. Tous les fragments semblent correspondre au type 2, de forme conique avec un tenon circulaire sommital afin de pouvoir le manipuler. Plusieurs couvercles sont équipés d'une lèvre plate (planche 143f - 63 438.C1). Quelques-uns sont dotés d'une lèvre à collerette droite avec une glaçure externe apposée jusqu'à la collerette, laissant brute la partie emboîtée dans le vase (planche 143f - 62 515.C1). Le faible nombre de couvercles identifiés par rapport à la quantité de formes fermées peut s'expliquer par un problème d'identification puisque l'on peut les confondre avec des bases de lampe ou des coupes. Les habitants peuvent aussi recourir à d'autres systèmes de fermeture en matières périssables.

On identifie également quelques coupes hémisphériques sans collerette, à lèvre dans le prolongement de la panse ou éversée à gouttière marquée (Tabl. NTI coupe 14). Le seul exemplaire complet possède un bec verseur pincé (planche 143g - 4 646.C2). Un unique plat est recensé dans l'ensemble du corpus (planche 143g - 3 462.C1). Sa morphologie est similaire à celle de la coupe 14a mais se distingue par de plus grandes dimensions. D'autre part, quelques

fonds très épais et larges présentent un trou de bonde à la base. Il pourrait s'agir de fonds de récipients de grand gabarit de type ponne.

Les formes ouvertes les plus identifiées sont des vases à réserve, récipients de grands volumes à parois épaisses souvent associés à la fonction de stockage. Ils sont de profil hémisphérique et munis d'une lèvre éversée (vase réserve type 6). La moitié des vases sont munis d'une lèvre éversée à gouttière (planche 143h - 61 265.C1, 4 462.C1, 63 436.C1). D'autres exemplaires présentent une lèvre carrée massive (planche 143h - 80 003.C2). Les diamètres à l'ouverture varient principalement entre 35 et 40 cm. Le seul exemplaire entier montre que la hauteur est presque un tiers inférieur au diamètre (planche 143h - 63 436.C1).

Un dernier type de forme doit être mentionné : la lampe. La particularité de la « ZAC Portes du Loiret » réside dans son importante quantité de fragments de lampe. 65 lampes sont attestées, uniquement produites en pâte 40.

Si aucun exemplaire complet n'a été retrouvé, toutes les lampes renvoient au même modèle : la lampe sur pied. Le pied cylindrique et massif peut être creux (lampe 2) ou plein (lampe 3). Certains sont marqués de larges stries de tournage accentuées pour faciliter la prise en main de la lampe. Les bases présentent un diamètre et une morphologie similaires à ceux des couvercles ce qui rend parfois l'identification.

Lorsque la partie supérieure de la lampe est conservée, on observe la présence systématique d'une coupelle intermédiaire placée sous le réservoir (planche 143i - 7 584.C2). Elle permet de récupérer le débordement de combustible afin de protéger la main des éclaboussures lors du déplacement de la lampe (Guadagnin 2007 : 25). Le réservoir comporte un bec pincé servant de porte-mèche.

Cette lampe sur pied à coupelle intermédiaire correspond au type C3 daté de la fin du 9^e-11^e s. dans la typologie mise en place à partir de l'étude des lampes de la ville de Saint-Denis en Île-de-France (Lefèvre et Meyer 1988 : 78). Ce modèle de lampe se rencontre couramment en Région Centre-Val de Loire et dans la moitié nord de la France.

LES DECORS

Les associations de plusieurs types de décor se rencontrent régulièrement sur les vases à réserve souvent très décorés. Ils sont presque tous pourvus de bandes rapportées digitées servant à renforcer la cohésion des parois. Elles sont verticales en s'ancrant sur la lèvre et/ou horizontales au niveau de l'épaule (planche 143h - 61 265.C1, 80 003.C2). Un vrai registre décoratif peut être développé sur la panse : bande applique digitée, incisions sous forme d'ondulations, digitations et décors repoussés (planche 143h - 4 462.C1, 63 436.C1). La lèvre plate et large peut également recevoir un décor d'ondulations incisées (planche 143h - 4 462.C1). En l'absence de fragments mieux conservés, il n'est pas exclu que les vases présentant uniquement des bandes rapportées n'aient pas reçu d'autres décors.

Le décor repoussé est souvent présent sur les cruches. Les digitations se retrouvent sur d'autres formes comme sur la partie inférieure de la lèvre en bandeau des pots 2b, sur l'anse du pot 4c ou pichet (planche 143c - 62 972.C1) ou sur des couvercles.

Plus de trois-quarts des décors sont réalisés à la molette. La tradition d'utilisation de ce décor dans les ateliers de potier de Saran perdure. Excepté une coupe et un vase de stockage, tous les décors à la molette sont apposés sur des formes fermées. Dans l'ensemble, les roulettes sont bien gravées et les décors appliqués avec soin même s'il arrive que les détails de certains motifs ne soient pas assez marqués ou que des motifs se superposent suite au passage répété de la roulette. Ces problèmes se rencontrent le plus souvent sur des ratés de cuisson. Les largeurs des molettes se calent dans une fourchette réduite entre 9 et 11 mm. Les développés complets mesurent entre 44 et 50 mm de long.

Les motifs simples correspondent à ceux précédemment rencontrés : bâtons (motif C) pouvant être obliques, croix (motif I planche 143b - 63 340.C2), croix en casier (motif YI planche 143j - 61 206.C1), chevrons (motif L planche 143a - 4 414.C2, 80 023.C2, planche 143b - 4 414.C3) et losanges (motif A). Ce dernier est le plus représenté dans les assemblages.

De nouveaux motifs sont réalisés à partir de la combinaison de motifs simples. Le plus lisible consiste en une ligne de croix surmontant une ligne de traits obliques ou inversement (motif XI planche 143j - 63 405.C12). Ce motif peu utilisé peut être comparé à celui en pâte de l'Orléanais identifié sur le site du Prieuré de la Madeleine à Orléans (Jeset 2010 : 94). Un motif similaire composé de losanges surmontant une ligne de traits obliques a aussi été reconnu à la Chapelle-Saint-Mesmin (Jaffrot 2015c : 57).

Des motifs apparaissent plus difficiles à décrire même s'ils sont très reconnaissables dans les assemblages. Ces motifs ne sont pas recensés dans le répertoire décoratif actuel. Ils seront ajoutés ultérieurement. Le plus fréquent est constitué de losanges très irréguliers, plus ou moins rapprochés et encadrés par des carrés qui permettent de délimiter le développé de la molette (motif AH planche 143b - 61 345.C1, planche 143j - 61 277.C1).

Un autre motif se compose de deux lignes superposées de petits losanges (motif AA planche 143j - 63 405.C4). Le dernier motif composé de losanges combine de grandes croix subdivisées pour former des losanges et des triangles (motif A imbriqués planche 143j - 61 107.C1). Il n'a été identifié que dans le four de potier 6 676.

Deux autres motifs combinent d'autres motifs simples. Le premier se compose de deux lignes superposées de triangles correspondant à des carrés subdivisés par un trait oblique (motif DD planche 143a - 61 345.C3, planche 143b - 63 405.C11, planche 143d - 61 345.C2, planche 143j - 61 271.C1). Le deuxième consiste en deux lignes superposées de ce qui semble être des chevrons et des traits obliques (motif LX planche 143j - 80 048.C1).

Aucune comparaison n'a été trouvée pour ces différents motifs composites. Il semblerait pourtant que des décors similaires aient été mis au jour dans des contextes de même période sur les sites de la Charpenterie et du Prieuré de la Madeleine à Orléans.

Aux décors à la molette, s'ajoutent quelques décors réalisés au poinçon. Le motif d'ocelles est le plus courant (planche 143j - 63 405.C18). Les autres motifs sont systématiquement recouverts d'une glaçure couvrante jaune à verte (sar405). Il s'agit de croix (planche 143j - 6 381.C1) ou de rectangles (planche 143j - 61 115.C1).

Enfin, les coulures de peinture identifiées sont rares et paraissent accidentelles. Seuls les tessons en pâte « dite de l'Essonne » sont intentionnellement décorés de bandes rouges.

CONCLUSION

Les données des 10e-11e s. issues des fouilles de la « ZAC Portes du Loiret » à Saran apportent un éclairage inédit sur le maintien de l'activité potière à cette période sur le territoire de la commune. Si la mise au jour de fours de potier à Saran n'est plus une nouveauté, celle de fours datés des 10e-11e s. l'est. Jusqu'à présent, aucune structure de production n'était connue pour cette période ni à Saran, ni dans l'Orléanais. L'abondante quantité de céramique identifiée pour cette période suggère que la production est plutôt développée en termes de durée et/ou de cadence.

Cette étude des productions des 10e-11e s. est l'occasion de créer un référentiel de pâtes, de mettre en place une typo-chronologie et d'analyser l'évolution des répertoires décoratifs. La caractérisation précise des productions de Saran demande d'être approfondie par des analyses chimiques et pétrographiques. Concernant les formes et décors, il serait intéressant de pouvoir effectuer des comparaisons avec des assemblages d'autres sites comme ceux de la Charpenterie et de la Madeleine à Orléans afin d'étudier la diffusion de ces nouvelles productions et leur concordance ou non avec les premières pâtes de l'Orléanais.

- *PLANCHES DE DESSIN PAR ENSEMBLE*
-

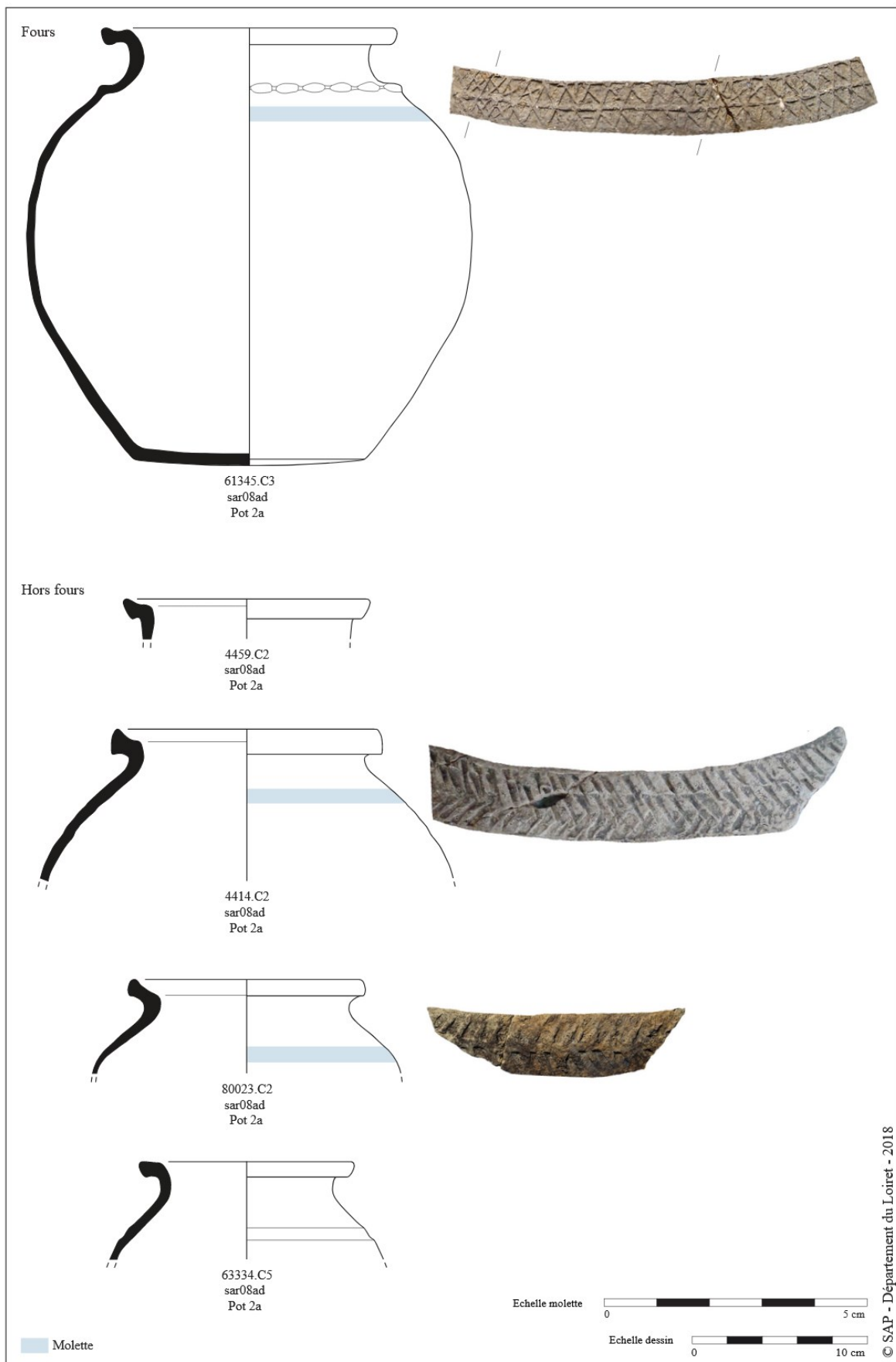


planche 143a

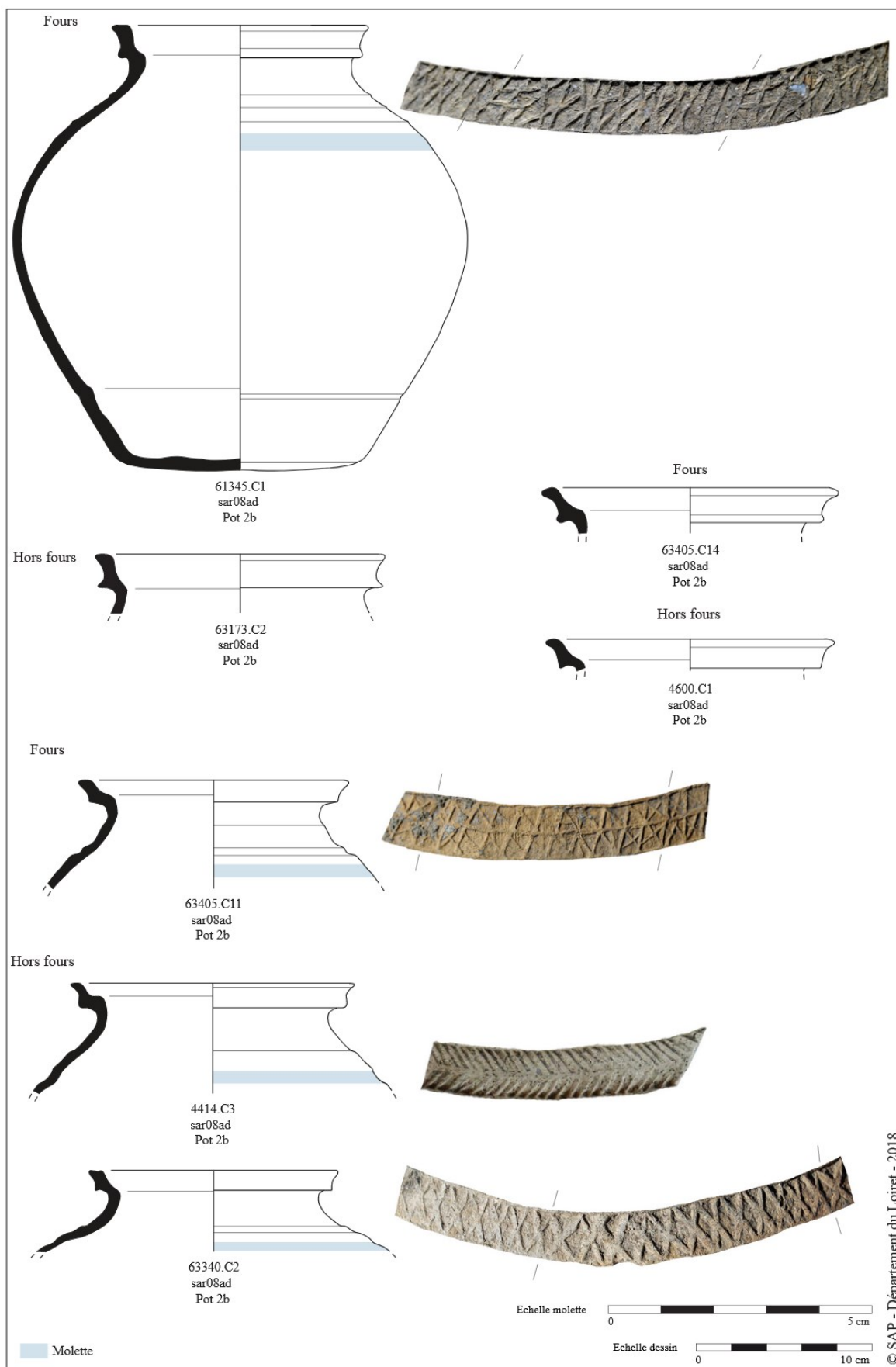


planche 143b

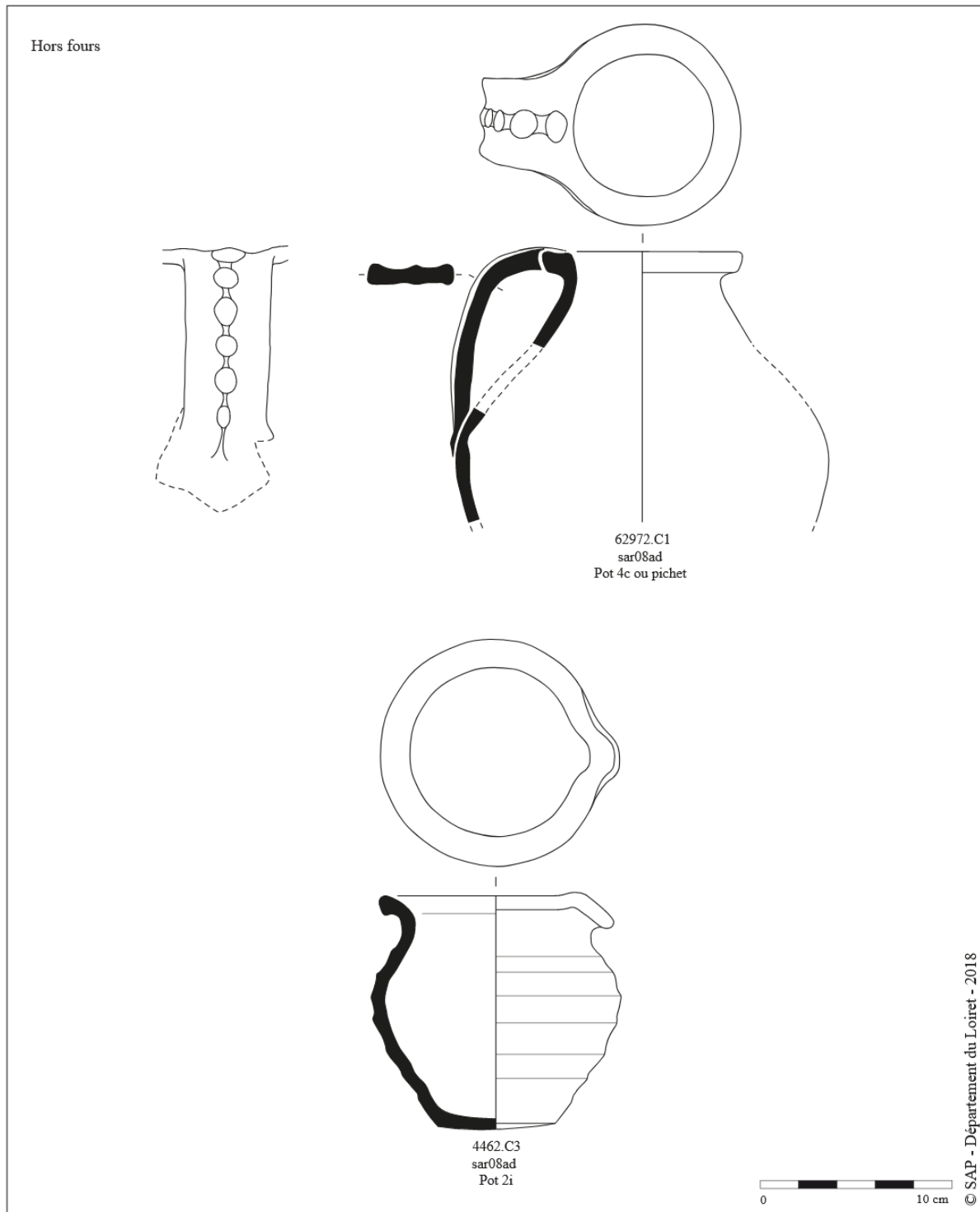
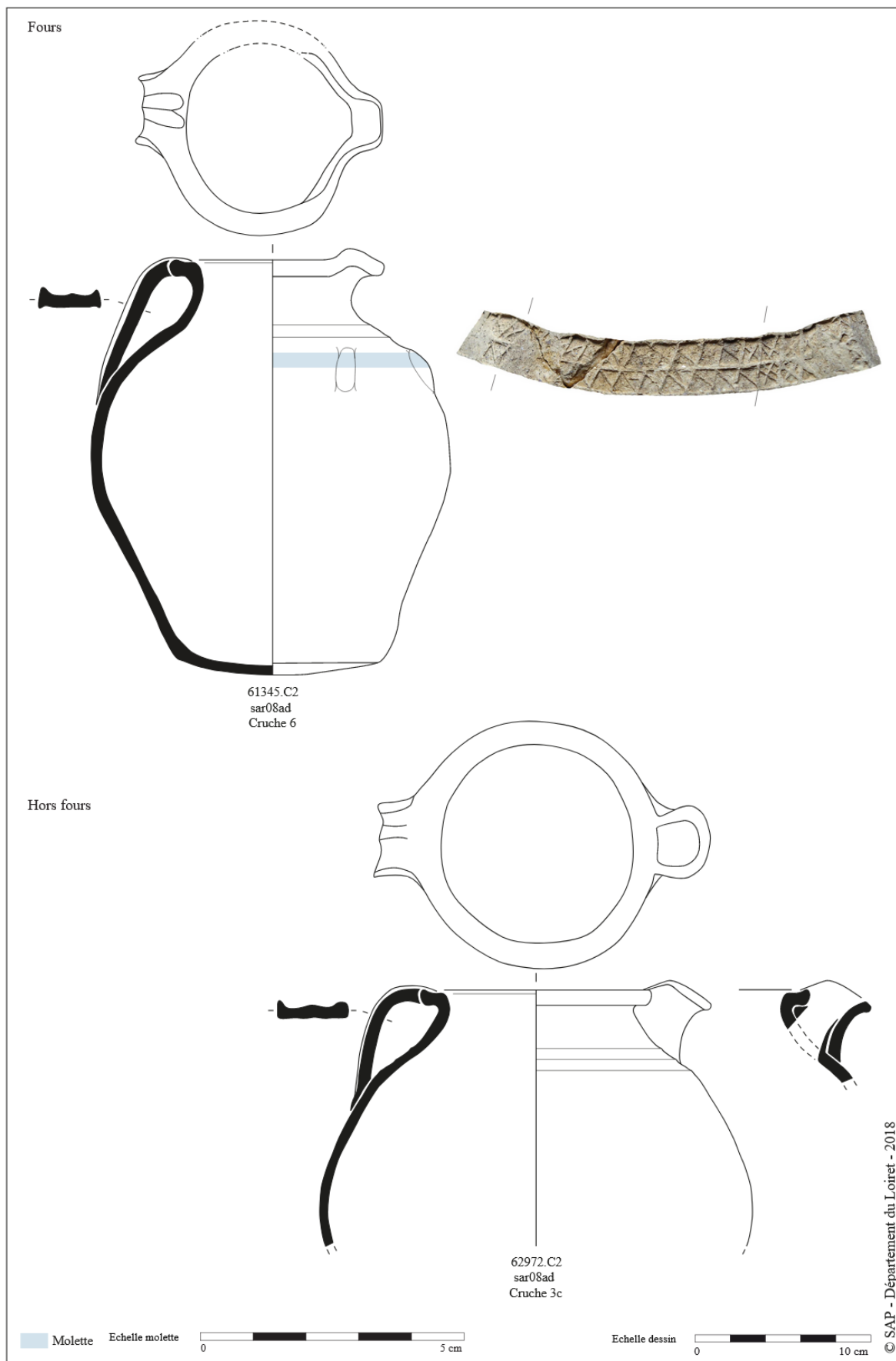
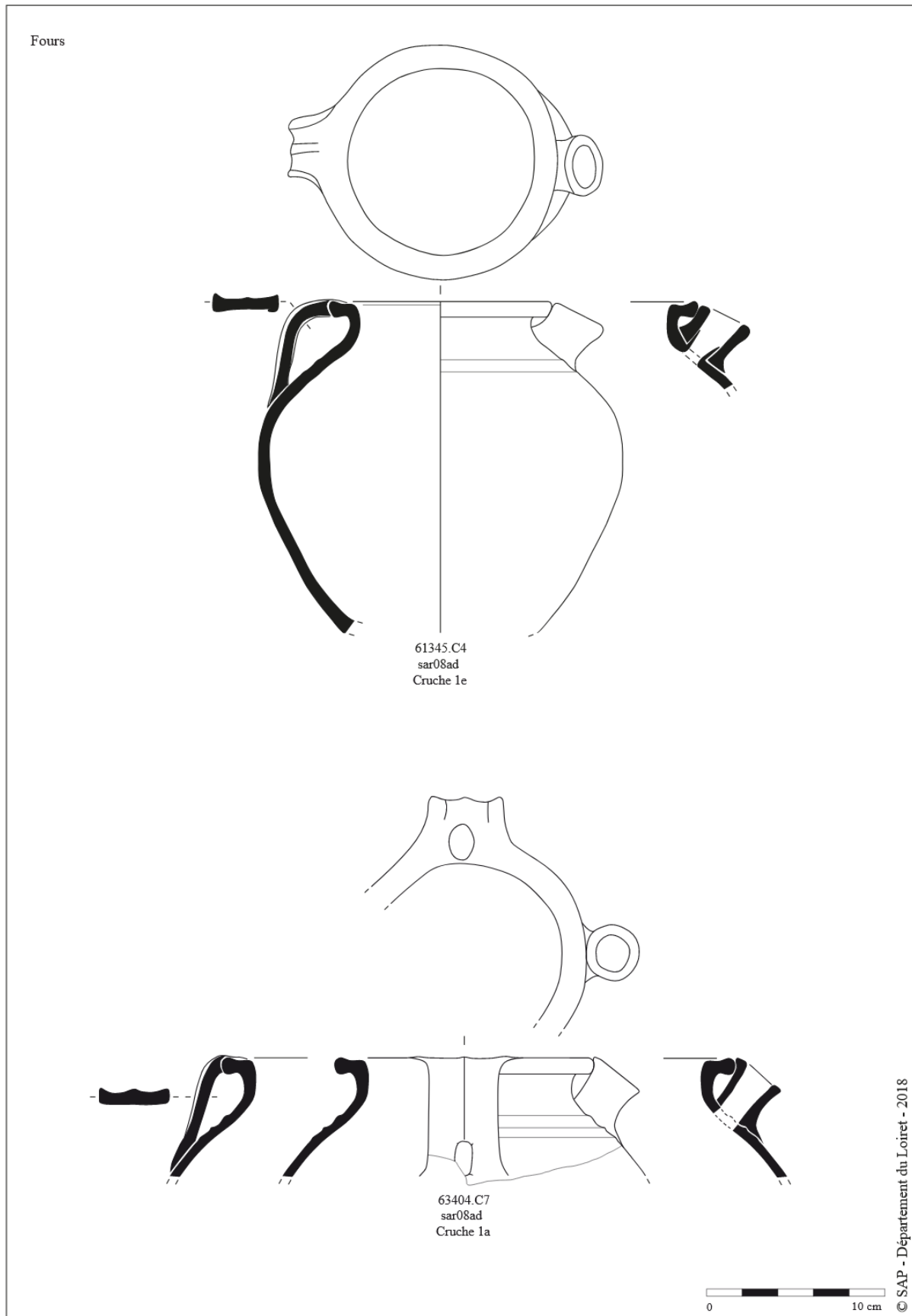


planche 143c





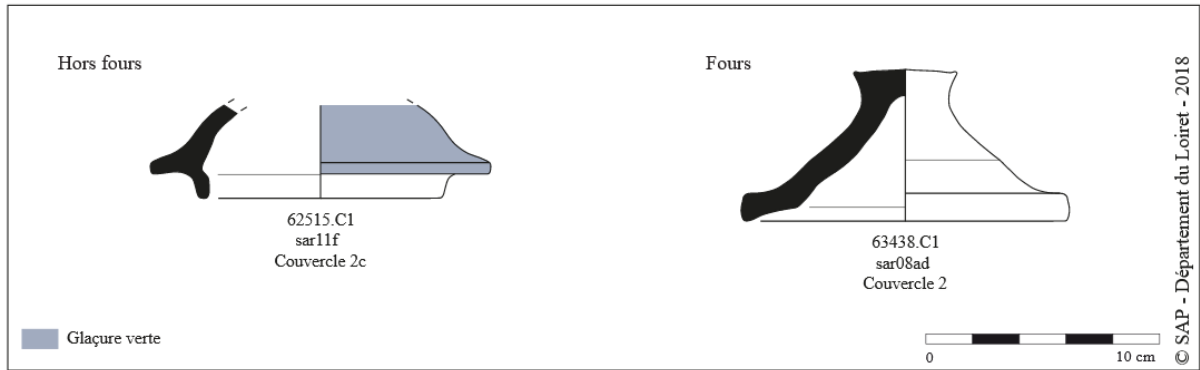


planche 143f

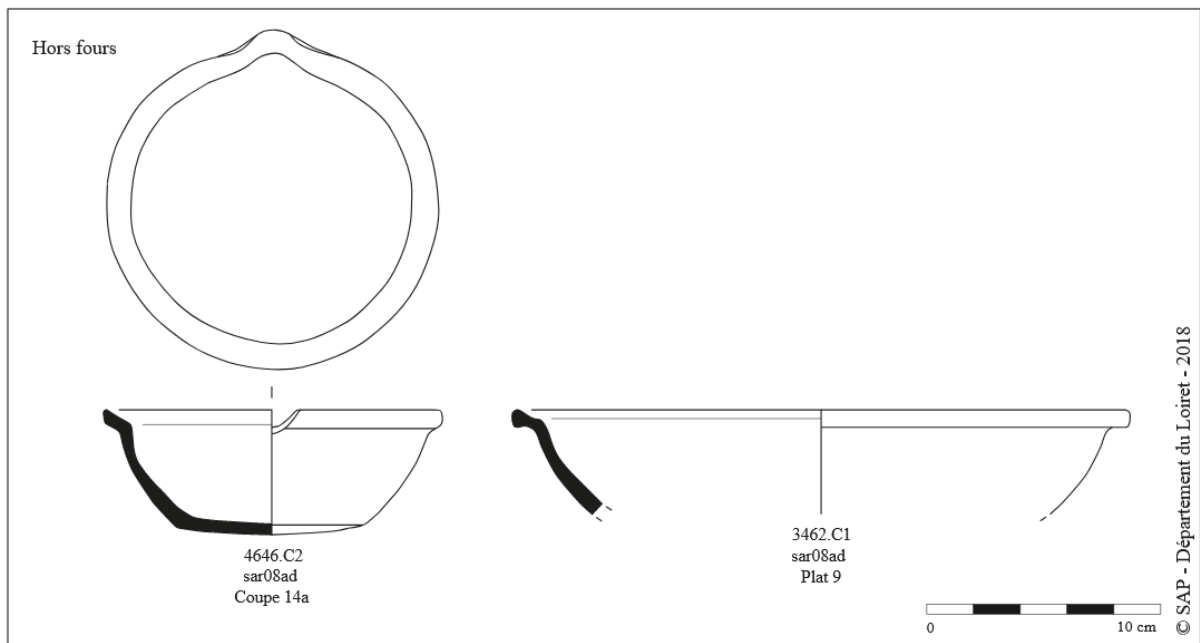


planche 143g

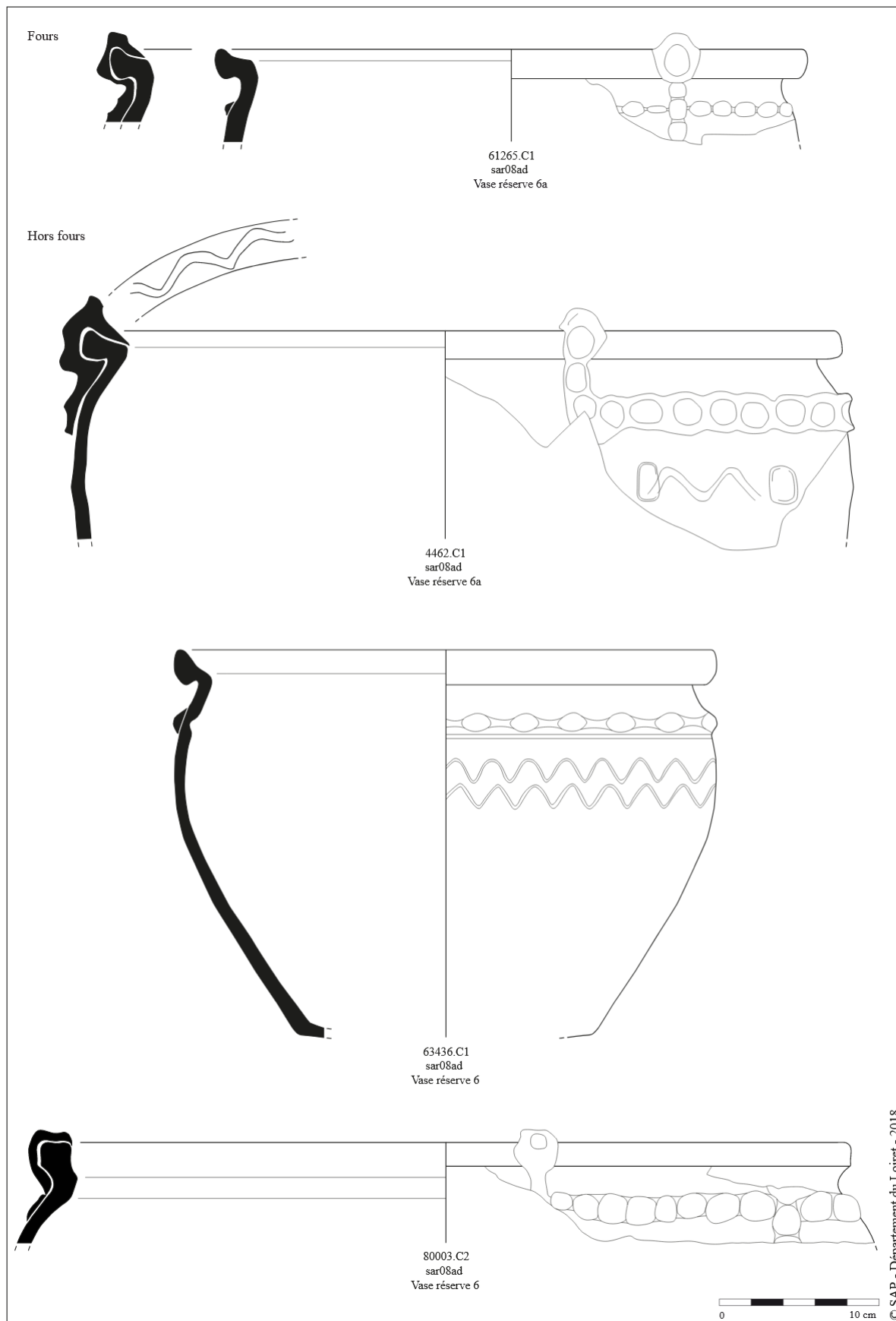


planche 143h



planche 143i

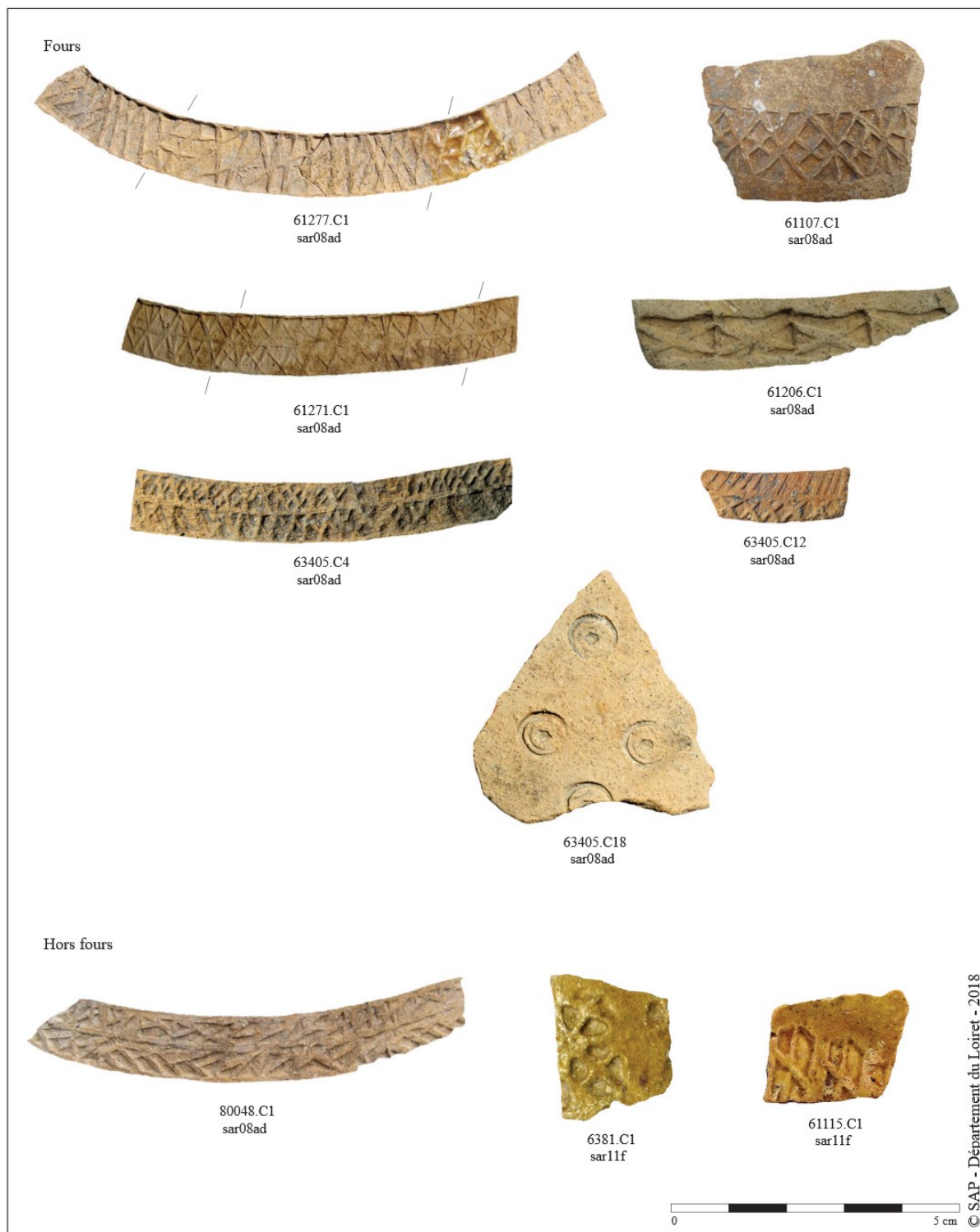


planche 143j

• *REFERENCES UTILES*

Bouillon 2010b

Bouillon J. – Le mobilier céramique du Moyen-Âge, de la période moderne et contemporaine (2008), in : Blanchard P. (dir.), Orléans (Loiret), La Madeleine : hospitalité et recueillement à travers différentes occupations

(IXe-XVIIIe s.), Rapport de fouille, Vol. 4 : études documentaires et études du mobilier (45.234.095 AH), SRA Centre, Orléans : 133-164.

Bouillon et Capron 2015

Bouillon J. et Capron F. (dir.) – Loiret, Saran, Ancienne route de Chartres, au lieu-dit « La Guignace » (zone sud et zone nord). Une extension nord au complexe artisanal potier de Saran « La Médecinerie » (VIe-Xe siècle), Rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France, Pantin.

Guadagnin 2007

Guadagnin R. – Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France, volume 2, Catalogue typo-chronologique des productions, CRAHM, Caen, 2007, 735 p.

Jaffrot 2015c

Jaffrot É. – Étude céramique, *in* : Loubignac F. (dir.), La Chapelle-Saint-Mesmin (45) : « Les Chenats » et « La Patrie », Tranche 3 (45.075.026.AH), Rapport final d'opération archéologique, Vol. 2 : Résultats scientifiques - Études spécialisées, Evéha, SRA Centre, Limoges, Orléans : 36-59.

Jeset 1999

Jeset S. – Le mobilier céramique médiéval et moderne, *in* : Massat T. (dir.), Orléans, îlot de la Charpenterie, Document Final de Synthèse, Vol. 4, AFAN, SRA Centre, Orléans.

Jeset 2001

Jeset S. – Saran (Loiret), « Z.A.C. des Vergers », Rapport préliminaire. Document de fouille de sauvetage archéologique, SRA Centre, Orléans.

Jeset 2002c

Jeset S. – Ingré (Loiret), Les Rousses 2 (45.169.022 AH), Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans.

Jeset 2010

Jeset S. – Étude de la céramique du Prieuré de la Madeleine (2001), *in* : Blanchard P. (dir.), Orléans (Loiret), La Madeleine : hospitalité et recueillement à travers différentes occupations (IXe-XVIIIe s.), Rapport de fouille, Vol. 4. Études documentaires et études du mobilier (45.234.095 AH), SRA Centre, Orléans : 133-164.

Jeset 2013a

Jeset S. – Saran et Orléans : chrono-typologie de la céramique du haut Moyen Âge de l'Orléanais, *in* : Husi 2013a : 95-116.

Jeset 2015c

Jeset S. – Annexe 8 : étude du mobilier céramique, *in* : Bouillon J. et Capron F. (dir.), Saran (Loiret), Ancienne route de Chartres, au lieu-dit « La Guignace » (zone sud et zone nord). Une extension nord au complexe artisanal potier de Saran « La Médecinerie » (VIe-Xe siècle) - 45.302.030 AH. Vol. 2 - Études spécialisées, Inventaires, Rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France, Pantin : 75-332.

Lefèvre et Meyer 1988

Lefèvre A. et Meyer N. – Les lampes en céramiques des fouilles urbaines des Saint-Denis, *Archéologie Médiévale*, 18 : 73-111.

Thuillier 2015b

Thuillier F. – Contribution à l'étude des fours de potier médiévaux : proposition de classification des fours de potier du Ve au XIIe siècle en France, *in* : Thuillier F. et Louis É., *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du Ve au XIIe siècle dans l'espace européen, Actes du colloque international de Douai (5-8 octobre 2010)*, Presses Universitaires de Caen : 583-596 (Publications du CRAHAM ; série antique et médiévale).